

| Aménagements routiers |

Le Département de la Seine-Maritime sécurise une section de la RD 919

L'aménagement d'une section de la RD 919 au niveau de la commune de Roncherolles-en-Bray doit permettre de sécuriser un virage et ses carrefours avec la RD 141 et la voie communale n°1 (impasse du Mont-aux-Leux).

Les travaux débutent le lundi 3 août pour une durée de 3 mois. Afin de limiter la gêne aux usagers, la circulation sera maintenue avec un alternat sur la RD 919. La RD 141 sera fermée à la circulation et un itinéraire de déviation sera mis en place par la RD 915. La voie communale n° 1 (impasse du Mont-aux-Leux) restera ouverte à la circulation.

La sécurisation d'un virage de la RD 919 et de ses carrefours représente un coût de 330 000 € TTC. Le projet est financé à 100 % par le Département de la Seine-Maritime

Une section fréquentée et dangereuse

La route départementale 919 est un itinéraire stratégique de la Seine-Maritime qui relie l'autoroute A28 à la RD 915 et constitue l'une des principales dessertes du pays de Bray. Au niveau de la commune de Roncherolles-en-Bray, la RD 919 supporte un trafic de l'ordre de 5 300 véhicules par jour dont 5 % de poids lourds.

Son intersection avec la RD 141 et une voie communale située dans une courbe très prononcée présente des caractéristiques géométriques inadaptées. Le virage n'est pas lisible, les carrefours sont perçus tardivement et de plus, dans la courbe, les piétons ne disposent pas de cheminement sécurisé pour accéder à l'arrêt de cars. Le projet doit sécuriser les déplacements de tous les usagers circulant dans ce secteur.

Un virage lisible et sécurisé

La courbe du virage sera rectifiée afin d'améliorer sa perception. La réalisation d'accotements revêtus de 1,50 m de chaque côté de la chaussée de la RD 919 permettra d'éviter des pertes de contrôle et facilitera les échanges aux carrefours. La nouvelle glissière sera dotée d'atténuateurs de chocs et de protections pour les motards.

Une meilleure visibilité aux intersections

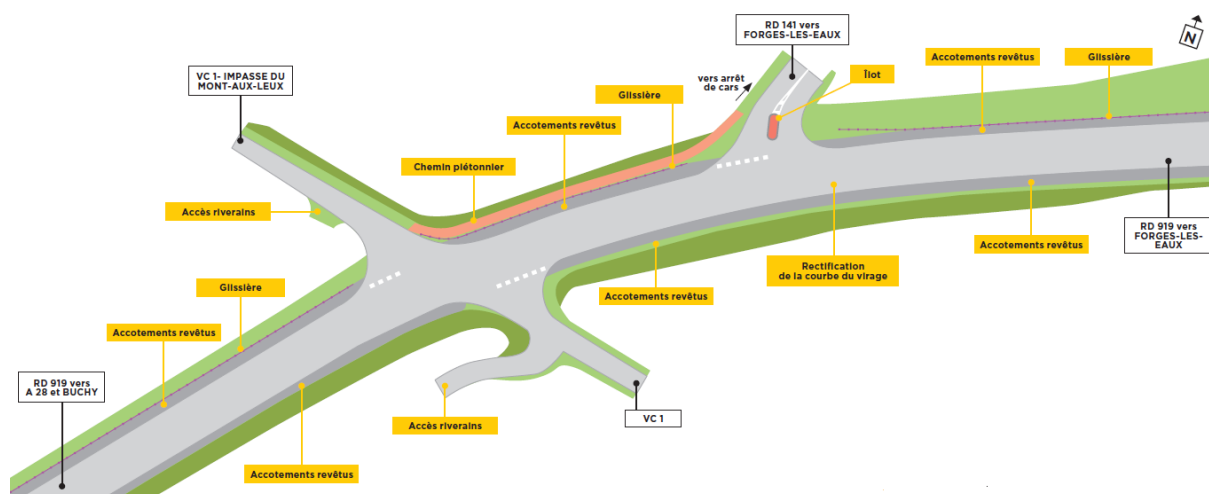
Les pentes de la RD 141 et de la voie communale n°1 (impasse du Mont-aux-Leux) seront corrigées au niveau des carrefours et leurs abords seront dégagés afin d'améliorer la visibilité. Un îlot séparateur sera implanté au carrefour avec la RD 141 afin d'en améliorer la perception et de mieux guider l'insertion des véhicules sur l'axe principal.

Un chemin pour les piétons

Un chemin de 1,40 m de large sera aménagé pour les piétons le long de la RD 919. Séparé de la circulation routière par la glissière de sécurité, ce chemin sécurisera les déplacements vers l'arrêt de bus.

Une zone Natura 2000 préservée

L'emprise limitée de l'aménagement permet de préserver la zone humide classée Natura 2000 située à proximité.



Au total, ce sont 5 650 kilomètres de routes départementales qui sont entretenues, restructurées et réparées par le Département chaque année.

En 2020, la collectivité investira 49 millions d'euros afin d'assurer leur pérennité et améliorer la sécurité des usagers. Les ouvrages d'art font, quant à eux, l'objet d'une surveillance continue.

CONTACT
PRESSE

Sylvie SUZANON | Chargée de Relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr

Camille ROUSEE | Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • camille.rousee@seinemaritime.fr